

Fonds de la ruralité 2024 : un deuxième appel de projets est lancé

Le 8 mai 2024 – Après avoir confirmé il y a quelques semaines des investissements de près de 200 000 \$ dans plusieurs municipalités de son territoire, la MRC de Drummond annonce aujourd’hui l’ouverture d’un deuxième appel de projets dans le cadre du Fonds de la ruralité 2024.

La somme disponible pour ce second appel est de 161 000 \$. Elle permettra de soutenir des initiatives structurantes qui contribueront à la vitalité des milieux ruraux et qui répondront à des enjeux liés à l’évolution démographique, à l’occupation du territoire, à l’amélioration de la qualité de vie ou autres.

L’aide accordée, rappelons-le, peut atteindre 50 % des coûts admissibles, jusqu’à concurrence de 25 000 \$ ou de 35 000 \$ selon que le projet a une portée locale ou qu’il touche plusieurs municipalités.

Dépôt de projets

Les municipalités et les organismes admissibles doivent soumettre leurs demandes d’aide financière **au plus tard le 1^{er} septembre prochain**. La description du programme et le formulaire à remplir sont accessibles depuis le www.mrcdrummond.qc.ca/fonds-et-programmes.

Des renseignements additionnels au sujet du Fonds de la ruralité peuvent être obtenus auprès de Sophie Blanchette, conseillère en développement des communautés et service à la clientèle, au 819 477-2230, poste 105, ou à sblanchette@mrcdrummond.qc.ca.

Il est à noter que ce programme est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) du gouvernement du Québec, qui appuie les MRC dans l’exercice de leurs responsabilités liées au développement local et régional.

-30-

Source : Jean Dufresne
Coordonnateur des communications
MRC de Drummond
jdufresne@mrcdrummond.qc.ca
819 477-2230, poste 123